

la construction du chemin, sur la ligne entre Esquimalt et Nanaimo ;

"100. Qu'aucune action, cependant, n'ayant été prise après cela en vue de la construction du dit chemin, il s'éleva contre le gouvernement fédéral, dans toute la province, un sentiment de mécontentement qui eut pour résultat, en 1878, l'élection d'une législature provinciale dont la majorité des membres s'étaient engagés à insister pour obtenir l'exécution de l'arrangement Carnarvon ou la séparation ;

"110. Qu'à sa dernière session, la législature de la Colombie reçut l'assurance officielle que, "avant la fin de l'année courante, les travaux de construction du chemin de fer seraient commencés dans la province," et que la législature accepta cette assurance, croyant de bonne foi que l'arrangement de lord Carnarvon allait être mis à exécution, et ajourna sans prendre une attitude hostile aux intérêts canadiens en rapport avec la construction du chemin du Pacifique ;

"120. Que, depuis cet ajournement, le gouvernement canadien a confirmé le choix d'Esquimalt comme terminus du chemin de fer du Pacifique canadien, localisé définitivement la ligne *via* la rivière Fraser sur la terre ferme, et demandé des soumissions pour la construction d'une partie du chemin dans l'intérieur de la province, mais qu'il ne paraît pas avoir pris aucune mesure pour procéder à la construction du chemin entre Esquimalt et Nanaimo, qu'il est depuis si longtemps et de tant de manières tenu et obligé d'exécuter.

"13. Que l'honneur du gouvernement qui est engagé et le maintien de relations amicales avec la Colombie exigent que les travaux du chemin de fer, soient commencés promptement et poussés activement entre Esquimalt et Nanaimo, dans l'île de Vancouver, pour laquelle ce chemin est d'une importance vitale en vue du développement des ressources de cette partie de la province, qui possède plus de la moitié de la population générale et contribue largement au revenu que la province donne au Canada ;

"Il est résolu que sir John A. Macdonald, M.P., l'honorable Amor DeCosmos, M.P., l'honorable A. Bunster, M.P., et le sénateur Macdonald, représentant la ville de Victoria et l'île de Vancouver à la Chambre des Communes et au Sénat du Canada, soient et sont par les présentes requis de représenter au gouvernement du Canada la nécessité de prendre, pendant cette session, des mesures qui puissent assurer la poursuite de cette importante entreprise dès l'été prochain."

Je passe à présent à une autre question qui intéresse la Colombie britannique. Il s'agit de résolutions que je tiens entre mes mains en ce moment et qui ont été passées par l'association des Travailleurs de la province pour prier le gouvernement d'insérer dans le contrat du chemin de fer une clause spéciale interdisant d'employer des journaliers chinois sur le Pacifique canadien. Cette demande devrait être accordée pour plusieurs raisons. Les ouvriers et manœuvres

chinois, en règle générale, amassent l'argent qu'ils gagnent et l'expédient en Chine ; de là la rareté relative du numéraire dans la province du Pacifique et dans la Confédération en général. On ne se fait pas une idée des maux qui découleront et qui découleront pour nous de l'importation de ces gens dans notre pays. Ils vont accaparer tout l'ouvrage sur la ligne, en prêtant leurs services à prix réduits. Nos journaliers, anglais, irlandais, écossais, s'établiraient le long de la ligne et contribueraient à augmenter le revenu et la prospérité du pays. Les Chinois ne fourniraient rien au trésor public, à moins qu'on ne taxe le riz fortement. J'ai demandé au gouvernement, l'an dernier, de mettre, dans ce but, un impôt de dix centins par livre sur cet article et un autre de dix piastres par livre sur l'opium. La taxe actuelle sur ces deux objets n'est rien. Nous aurons avant longtemps à protéger les nôtres contre une population de quatre cent quatre-vingt millions de Chinois, qui pourrait aisément détacher cinquante millions de ses membres pour venir nous noyer, opération qui est peut-être commencée déjà. Allons-nous protéger une race qui n'a aucun respect pour nos lois, ni pour notre religion, ni pour nos institutions, et qui ne contribue aucunement à notre revenu, mais, au contraire, nous vole et se rend coupable de pratiques sans noms ? J'espère que, dans l'intérêt du pays, le gouvernement prendra, avant la prochaine session, des mesures pour proscrire l'immigration des Chinois. En Californie, on a été sur le point d'avoir une guerre civile à cause d'eux.

Le peuple de la Colombie aurait désiré vivement, dans ces derniers temps, recevoir la visite d'un ou de deux membres du gouvernement, pour que ces messieurs pussent voir par eux-mêmes ce qui en est, et communiquer ensuite à leurs collègues le résultat de leurs observations. La province du Pacifique n'a ainsi été visitée qu'une seule fois, depuis son entrée dans la Confédération, en 1871, lorsque le ministre actuel des travaux publics, (monsieur Langevin) y fit une tournée officielle, qui eut incontestablement un très-bon effet. Nous aimerions à le revoir, et à recevoir, en même temps que lui, l'honorable membre de Victoria (sir John). Je puis leur promettre une réception qui sera, à la fois, digne de la province et digne d'hôtes aussi distingués.